



Site patrimonial
remarquable



Menuiseries

Rénover ses fenêtres

→ Vous pensez que vos fenêtres nécessitent d'être changées pour assurer une meilleure isolation thermique aussi bien qu'acoustique. Mais dans un bâtiment tel que celui que vous occupez, il y a des **démarches préalables à connaître et à entreprendre**.

En effet, vous habitez en Site patrimonial remarquable, dans le cœur historique de Toulouse, et vos fenêtres sont uniques : les changer pour des ouvrants tout neufs risque de dénaturer la façade de votre immeuble et de dégrader votre cadre de vie.

Que faire pour améliorer le confort de vos fenêtres ?

1/ Faites-les restaurer

De nombreux professionnels peuvent vous proposer des **solutions de restauration** qui redonneront une seconde jeunesse à vos ouvrants.

2/ Apportez-y des améliorations

Vos fenêtres se ferment mal, laissent passer des courants d'air. Des solutions existent, elles peuvent être faciles à mettre en œuvre en améliorant l'étanchéité des joints, en posant des verres à « haute performance isolante »...

Ces solutions sont **moins onéreuses** que le remplacement de l'ensemble des ouvrants. En cas de nuisance sonore vous pouvez toutefois poser une 2^e fenêtre ou un survitrage à l'intérieur de votre logement.

Contactez des professionnels spécialistes de la rénovation et n'hésitez pas à leur demander les **références** de leurs dernières interventions pour vous forger une opinion.

Il existe des qualifications spécifiques pour vous aider : « 4323 Fabrication et pose de menuiseries bois – technicité supérieure » et « 4393 Restauration des menuiseries des monuments historiques ».

3/ En cas de remplacement

Attention, les nouvelles fenêtres doivent respecter des **prescriptions précises** :

- identiques aux menuiseries d'origine (dessin, moulures...);
- positionnées à 20 cm en retrait de la façade ;
- en bois peint, car le PVC est interdit et l'aluminium réglementé dans les espaces protégés (uniquement autorisé pour les devantures commerciales).

Dans tous les cas, n'oubliez pas que votre fenêtre forme un ensemble esthétique caractéristique de l'architecture toulousaine (profil traditionnel, finesse du dessin, détail de la moulure). Elle se marie avec les éléments de ferronnerie aussi bien qu'avec l'ensemble des éléments de votre façade.

BON À SAVOIR

L'ensemble des travaux visant à modifier l'aspect de la façade est soumis au dépôt d'une déclaration préalable auprès du service des autorisations d'urbanisme de la mairie de Toulouse qui consultera pour accord l'Architecte des Bâtiments de France.

Contact : voir au verso

Exemples de restaurations

oui



Menuiserie bois

oui



Menuiserie bois d'origine

oui



Volets intérieurs

non



PVC interdit

non



PVC interdit

non



Survitrage interdit

non



Aluminium interdit

Plus d'informations

Service des autorisations d'urbanisme
1 place des Carmes à Toulouse
Accueil de 9h à 16h45 du lundi au vendredi.
Tél. : 05 62 27 61 61 / toulouse.fr
autorisations.urbanisme@mairie-toulouse.fr



MAIRIE DE  **TOULOUSE**
www.toulouse.fr

toulouse
métropole

Toulouse en grand !